

LES VISITES LIBRES

Conditions d'accès

Les visites libres sont destinées aux groupes n'ayant pu bénéficier d'une visite ou d'un atelier avec conférencier.

Elles sont autorisées à des horaires précis à condition qu'elles se déroulent dans le calme.

Une demande de réservation doit être faite au préalable auprès du service du développement culturel et des publics.

Préparez votre visite

Le musée encourage l'enseignant(e) à réaliser un document que les enfants pourront renseigner devant les vitrines.

Il est conseillé de constituer des petits groupes encadrés par un adulte.

Le jour de la visite

L'entrée dans les salles du musée pour les groupes scolaires est gratuite. Le passage à la billetterie-boutique est néanmoins obligatoire.

Le musée peut être amené à fermer des salles du musée. Par conséquent, le groupe peut être orienté vers d'autres espaces que ceux prévus initialement lors de la réservation.

Le service du Développement culturel et des publics vous souhaite une agréable visite !

Retrouvez les activités proposées sur notre site Internet www.musee-archeologienationale.fr.

Découvrir les collections

Ce parcours est disponible en version pdf, dans la rubrique [«Venir/Aides à la visite»](#)

ArcheoMAN



Pour préparer votre venue, téléchargez notre parcours de visite depuis votre smartphone et suivez la visite digitale du Musée !

Nous contacter :

Musée d'Archéologie nationale - Domaine national de Saint-Germain-en-Laye
Service du Développement culturel et des publics
Place Charles de Gaulle
78105 Saint-Germain en Laye Cedex

Tél : 01 34 51 65 36

Courriel : reservation.man@culture.gouv.fr

Standard : 01 39 10 13 00

Billetterie : 01 39 10 13 22

SUIVEZ LE GUIDE
POUR LE BON DÉROULEMENT
DE VOTRE VISITE !



SCOLAIRES - CENTRES DE LOISIRS

AU
MUSÉE
D'ARCHÉOLOGIE
NATIONALE



CONSIGNES GÉNÉRALES

Accueil du groupe

L'accueil des groupes se fait 15 minutes avant l'heure de visite avec la feuille de réservation.

Pour les visites prévues à 10h, sonner à la grille du château, à partir de 9h50.

En cas de retard, les agents d'accueil et de surveillance peuvent refuser au groupe l'accès aux salles du musée pour des raisons de sécurité.



Visitez léger !

Les sacs encombrants et cartables devront rester dans l'autocar, ainsi que les pique-niques. Les enfants laisseront leurs manteaux dans les vestiaires.

Nous vous prions de suivre les consignes données par les agents d'accueil et de surveillance.

ENCADREZ VOTRE GROUPE



Les accompagnateurs sont partie prenante dans le bon déroulement de la visite. Ils sont les bienvenus dans la limite d'1 pour 5 enfants (maternelle) ou 1 pour 7 enfants (élémentaire, collège, lycée).

Les élèves sont sous la responsabilité des enseignants qui les accompagnent. Elle ne peut en aucun cas être déléguée à un agent du musée. Un élève ne doit pas être laissé seul dans les salles ou les espaces d'accueil.

En cas de malaise d'un enfant, un adulte du groupe devra le prendre en charge, le personnel d'accueil et de surveillance ne pouvant quitter les salles.

Respectez le calme du lieu

Calme et discrétion sont indispensables au respect de tous. Un groupe bruyant contraint ses accompagnateurs à élever le ton. Il gêne alors l'ensemble des visiteurs.



L'usage du téléphone mobile est interdit dans les salles du Musée. Les courses et les glissades dans les salles, dans les escaliers ou sur les paliers sont totalement inappropriées.

Regardez sans toucher

Pour que le public puisse avoir un contact direct avec les œuvres, certaines d'entre elles sont présentées hors vitrine. Il faut donc y faire particulièrement



attention. Toucher une œuvre quelle que soit sa nature, même très légèrement, la dégrade. S'appuyer sur des vitrines ou sur des socles peut aussi être préjudiciable à la sécurité des objets. Veillez à rester vigilants durant toute votre visite.

LES VISITES CONFÉRENCES ET ATELIERS

Le règlement des visites

Il s'effectue le jour même à la billetterie-boutique.

- par chèque à l'ordre de l'Agent comptable de la R.M.N - Grand Palais
- ou par bon de commande original comportant l'entête de l'organisme payeur et lisiblement signé par la personne habilitée à engager la dépense (pas de copie acceptée).

Un reçu de paiement est remis au responsable du groupe.

Le conférencier accueille votre groupe dans la cour du château.

Le choix du parcours et des objets que le conférencier vous présente doit être respecté. Si vous avez des souhaits particuliers, merci d'en faire part au moment de votre réservation.

Annulations, retards

Toute annulation de visite ou atelier par l'enseignant(e) doit être faite par écrit au service du Développement culturel et des publics (courrier postal ou courriel) au plus tard 7 jours avant la date de la visite.

Passé ce délai, la visite reste due.

La facture sera adressée à l'établissement scolaire.



En cas de retard, la durée de la visite ou de l'atelier sera amputée de celui-ci. Si le retard est supérieur à 1/3 de la durée totale de la visite, celle-ci pourra être annulée par le musée. La conférence reste due.

En cas d'absence justifiée du conférencier, le musée peut être contraint d'annuler votre conférence ou votre atelier. La facture sera annulée. Vous pourrez effectuer à la place une visite libre dans les espaces ouverts au public ce jour-là.

LE MATÉRIEL



Ateliers et visites exploration : Apporter un crayon à papier et une gomme pour chaque élève.



Ateliers «Bison gravé », et «Utilisation de l'argile au Néolithique» : apporter 5 ou 6 boîtes en carton par classe (type boîtes à chaussures) pour ramener les objets fabriqués.